

DÉPARTEMENT
DU
PUY-DE-DÔME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **29**

Procurations : **3**

Nombre de conseillers
absents : **1**

OBJET :
**Fixation du nombre
d'adjoints**

SÉANCE DU SAMEDI 28 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le samedi 28 mars à dix heures trente minutes ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le
mardi 24 mars 2026 s'est réuni en salle du Conseil TOURNILHAC à la
Mairie de THIERS, sous la présidence de Francis ROUX, Maire ;

Étaient présents :

Francis ROUX, Maire ;
Lawrence JULLIEN DE POMMEROL, Bernard DUNIAT, Anne LE BRAS,
Louis-Emmanuel BODINAT, Claire LOPEZ, Abdelouahab BOUYOUCEF,
Karine LEGRAND, Siome SEKHARI, Palmyre SANNAJUST, Christophe
CAPRON, Martine BERMUDEZ, Laetitia BERNARD, Delphine BOUYASSE,
Roger MORAND, Clothilde JOURDAIN, Mehmet Ali YILMAZ,
Jean-François AUROY, Cristelle DALBOS, Vincent PIEDGRAND, Serap
ALP, Christophe SAUZEDDE, Cécile MINCHIN, Bruno BARGES, Philippe
BARRAU, Isabelle LAVEST, Gérard BLOC, Hanife OZKAN, Sandrine
DUCOS, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Henri-Louis FAYET à Anne LE BRAS,
Patricia MUSLER à Laëtitia BERNARD,
Eddy DUPORT à Philippe BARRAU,

Étaient absents ou excusés :

Duran YILMAZ,

Secrétaire de séance :

Bernard DUNIAT

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L2122-1, L.2122-2, L.2122-4 et L.2122-7-2 ;
- **Considérant** que le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

Il est rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la Commune de THIERS disposait, à ce jour de 9 adjoints.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À LA MAJORITÉ AVEC 26 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS (Philippe BARRAU, Isabelle LAVEST, Gérard BLOC, Hanifé OZKAN, Sandrine DUCOS, Eddy DUPORT) :

- **Fixe** le nombre d'adjoints à 8.

Le secrétaire de séance,

Bernard DUNIAT



Le Maire,



Francis ROUX